

L'UQAM lance sa politique environnementale



De gauche à droite :

Le directeur du Service aux collectivités, André Michaud

Le vice-recteur aux Ressources humaines et aux affaires administratives, Mauro Malservisi

Le recteur de l'UQAM, Roch Denis

Le coordonnateur, secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel, Recyc-Québec, Simon Lafrance

Le directeur du Service des entreprises auxiliaires, André Robitaille

Le professeur associé à l'Institut des sciences de l'environnement, Normand Brunet

L'agente de recherche au vice-rectorat aux Ressources humaines et aux affaires administratives, Cynthia Philippe

Lancée en novembre dernier sous le thème, « *Seule la matière grise est inépuisable* », la Politique environnementale de l'UQAM permet à l'Université de réaffirmer clairement l'intérêt qu'elle porte à cette question, d'énoncer ses objectifs et de mobiliser l'ensemble de la collectivité universitaire. Adoptée plus tôt cette année par le conseil d'administration de l'UQAM, la politique est gérée par un comité institutionnel largement représentatif de la communauté uqamienne. Un programme plus complet de récupération des matières recyclables a aussi été lancé. La mise en application de cette politique aura un effet dynamisant sur toutes les activités de réduction, de réemploi, de récupération, de recyclage et de valorisation déjà entreprises par l'UQAM. Cette politique aura un impact sur près de 50 000 personnes qui travaillent au centre-ville de Montréal.

Politique environnementale

En plus de la gestion des matières résiduelles, la politique environnementale de l'UQAM se caractérise par son ouverture sur des champs d'intervention tels que l'économie d'énergie, l'embellissement du campus et la gestion de matières potentiellement dangereuses. Des lignes directrices seront élaborées pour des achats compatibles avec la préservation de l'environnement. L'UQAM préparera un bilan environnemental qui permettra de mesurer sa performance en la matière. Elle développera aussi une

collaboration soutenue avec des organismes reliés à l'environnement. L'UQAM a créé un Comité institutionnel chargé d'appliquer cette politique. Sa composition est détaillée à www.environnement.uqam.ca.

Programme de récupération de matières recyclables

L'UQAM a instauré en octobre dernier la première phase d'un programme de collecte de matières recyclables dans ses aires de restauration. Cette collecte inclut les produits en verre, plusieurs catégories de plastiques et le métal. Les espaces de restauration sont les plus grands générateurs de matières résiduelles à l'UQAM et des conteneurs spéciaux de récupération ont été mis au point. D'autres phases du programme permettront de rejoindre l'ensemble des emplacements restants du campus, qui inclut 26 pavillons. L'objectif est de recycler 65 % des matières d'ici 2008, conformément à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Texte intégral de la Politique environnementale (no 37) :

www.unites.uqam.ca/instances/politiques/Politique_37.htm

Renseignements :

Cynthia Philippe, agente de recherche
Vice rectorat aux Ressources humaines et aux affaires administratives
(514) 987-3000, poste 1035

Source :

André Valiquette, conseiller en relations de presse
Division des relations avec la presse et événements spéciaux
Service des communications
Université du Québec à Montréal
Tél. : (514) 987-3000, poste 3268
Télec. : (514) 987-3251
valiquette.andre@uqam.ca